



# Termes et conditions

## SUBVENTION DE LAMES DÉCHIQUETEUSES

### 1. Description

Dans le cadre de la campagne de promotion de l'herbicyclage *Le gazon reste à la maison*, Compo-Haut-Richelieu inc. offre gratuitement des lames déchiqueteuses pour tondeuse à 100 familles résidant sur le territoire desservi. Les lames seront offertes aux 100 premiers demandeurs admissibles.

### 2. Admissibilité

Cette offre s'adresse aux citoyens âgés de 18 ans et plus résidant dans l'une des 12 municipalités desservies par Compo-Haut-Richelieu inc. Pour être considérée valide, l'adresse de résidence doit correspondre à un immeuble où se trouve un terrain gazonné.

Les municipalités desservies par Compo-Haut-Richelieu inc. sont : Henryville, Lacolle, Mont-Saint-Grégoire, Noyan, Saint-Alexandre, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Sébastien, Saint-Valentin, Sainte-Brigide-d'Iberville et Venise-en-Québec.

Une seule lame déchiqueteuse par adresse de résidence sera allouée pour toute la durée de la campagne de promotion *Le gazon reste à la maison*.

### 3. Inscription

Les citoyens admissibles peuvent remplir le formulaire d'inscription en cliquant sur le lien identifié sur la page Web dédiée, [www.compo.qc.ca/reduire/herbicyclage](http://www.compo.qc.ca/reduire/herbicyclage). Les informations fournies doivent être exactes.

Il est important de mesurer la lame de sa tondeuse avant de remplir le formulaire d'inscription afin de commander la bonne taille. Aucun échange ne sera possible par la suite.

Une inscription ne garantit toutefois pas l'attribution d'une lame gratuite. L'offre se termine après réception de 100 demandes admissibles.

Seules les longueurs de lame indiquées dans le formulaire sont subventionnées.

### 4. Attribution des lames déchiqueteuses et instructions de remise

Le citoyen recevra un courriel dans les cinq (5) jours ouvrables suivant l'envoi de son formulaire d'inscription qui l'informerá de son acceptation ou non.

On retrouvera dans le courriel d'acceptation les instructions de même que la date et le lieu pour réclamer la lame gratuite.



## Termes et conditions SUBVENTION DE LAMES DÉCHIQUETEUSES

Le citoyen devra présenter la version imprimée de son courriel d'acceptation et son permis de conduire comme preuve de résidence pour obtenir sa lame gratuite.

### **6. Conditions**

Compo-Haut-Richelieu inc. n'est pas responsable des bris qui pourraient survenir à la lame remise ou aux biens du citoyen.

Aucune garantie n'est offerte sur les lames gratuites.

Compo-Haut-Richelieu inc. se réserve le droit de valider les informations fournies par le demandeur et de refuser l'inscription si celles-ci sont fausses ou inexactes.